

TRIBUNE



Le matériel pédagogique est préparé par l'équipe du service protestant de l'enseignement religieux et mis à disposition des intervenants dans les établissements scolaires d'Alsace et de Moselle.

Enseignement religieux : plusieurs conceptions, beaucoup de malentendus

À la suite de la polémique récente à propos des établissements publics et privés en France, la place des religions dans l'enseignement a été à nouveau remise en question. L'équipe du service protestant de l'enseignement religieux de l'Uepal souhaite rappeler en quoi l'enseignement religieux dispensé dans les établissements scolaires d'Alsace et de Moselle, qui sont régis par le droit local, enrichit la culture des élèves et nourrit leur esprit critique.

L'actualité récente a remis sur le devant de la scène l'enseignement religieux, et cela a déclenché de nombreuses réactions, souvent intéressantes, défendant des valeurs et opinions recevables. En revanche, elles ont aussi mis en lumière les difficultés lexicales liées à ce débat. En effet, l'expression « enseignement religieux » ne recouvre pas de réalité précise. Cela peut désigner aussi bien un enseignement du fait religieux, basé sur des données académiques qu'une initiation religieuse confessante, une sorte de catéchisme. En Alsace et en Moselle, le terme renvoie généralement à l'enseignement dispensé dans le cadre laïc de l'école sur le sujet des religions.

Pour rendre le débat plus complexe, les compréhensions et choix des différents acteurs ont aussi évolué. Une étape essentielle a été bien entendu la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905. Mais il y a aussi eu le développement de véritables disciplines universitaires comme les sciences des

religions ou la sociologie des religions qui ont fourni des méthodologies et des savoirs pour l'enseignement religieux. Enfin, l'évolution de la société et de son paysage religieux a été profonde : la France n'est plus aussi largement catholique qu'en 1905, l'agnosticisme, l'athéisme se sont développés dans une société sécularisée aux convictions plurielles, dans lesquelles quelques radicalismes se distinguent.

Favoriser les débats

En Alsace et en Moselle, le droit local a permis l'existence et l'évolution d'un enseignement religieux en coresponsabilité des autorités académiques et des cultes. Dispensé par des personnels dûment formés et tenus à la neutralité religieuse comme n'importe quel autre professeur de l'Éducation Nationale, il permet de présenter aux élèves les différentes confessions et religions, ce qui est un premier pas vers la prise de conscience des choix qu'implique l'appartenance (ou la non-

appartenance) à une religion. L'étude de textes et de leur diversité d'interprétation dans le temps et dans l'espace introduit très naturellement à l'esprit critique. Les débats entre les élèves sur leurs pratiques et convictions préfigurent ce que pourraient être les débats dans la société. C'est l'un des seuls lieux où les élèves sont invités à parler de religion en dehors des contextes culturels ou familiaux. Grâce à l'école laïque, ils peuvent le faire avec un certain recul critique et en tenant compte des opinions des autres.

L'esprit critique ne peut se nourrir d'ignorance. À l'heure où les questions religieuses s'invitent régulièrement dans le débat public, il est essentiel que les futurs citoyens puissent acquérir quelques connaissances de base dans ce domaine aussi ! Un enseignement laïc et critique, tel qu'il est actuellement proposé dans les écoles publiques d'Alsace et de Moselle peut en être une composante essentielle.

Service protestant de l'enseignement religieux

Ce que dit le droit local

L'enseignement religieux dans les établissements scolaires.

L'une des particularités remarquables de l'Alsace et de la Moselle réside dans la mise en place par l'État, dans les écoles, collèges et lycées publics, d'un enseignement religieux obligatoire pour tous les élèves, sauf dispense demandée par les parents.

L'évolution des cours d'enseignement religieux vers des cours de culture religieuse.

De plus en plus, on préconise la substitution d'un cours de culture religieuse multiconfessionnel au cours de religion de caractère confessionnel classique. On considère en effet que le contexte social et culturel actuel invite l'école à transmettre à tous les élèves, non séparés par confession religieuse, une information générale sur les principaux courants religieux et sur les grandes questions éthiques.

Jean-Marie Woehrling